

Communiqué de presse du 5 février 2015

Permis de conduire trop cher ? Pour Emmanuel Macron, quel est le prix de la sécurité routière ?

La « loi Macron », si elle est acceptée en l'état par les parlementaires, risque de porter un rude coup à l'enseignement de la conduite. Ce sera aussi un coup dans le dos du ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve en charge des questions de sécurité routière... enfin, le projet d'Emmanuel Macron est un déni du travail mené par le Conseil national de la Sécurité Routière, domaine qui devrait pourtant être « interministériel ».

Depuis plusieurs années, au sein du Conseil National de Sécurité Routière (CNSR), la Fédération Française des Motards en Colère (FFMC) et l'Association pour la Formation Des Motards (AFDM) travaillent avec les Pouvoirs Publics à faire de la formation des conducteurs un réel enjeu de Sécurité Routière.

Nous œuvrons pour une formation à la conduite fondée sur l'échange en salle et l'analyse des comportements à risque. Le travail commun avec les représentants des écoles de conduite qui a abouti dernièrement à la mise en place du « référentiel d'éducation à la mobilité citoyenne » atteste de la richesse de ces échanges.

Mais M. Macron, ministre de l'Economie en a décidé autrement. Balayant du revers d'une main libérale ces années de travail commun, il l'affirme : pour lui, moins c'est cher, mieux c'est. Et la Sécurité routière dans tout ça ? Et l'égalité sociale ? Car si son projet est acceptée par les parlementaires, les plus aisés pourront payer la conduite accompagnée à leurs enfants et les autres devront se contenter d'une formation « low cost » et en partie virtuelle car dispensée sur Internet. Et ce n'est pas en bachotant des diapos sur ordinateur qu'on éveillera l'attention des conducteurs au partage de la route avec les usagers les plus fragiles, piétons, vélos et deux-roues motorisés !

La FFMC et l'AFDM apportent donc leur soutien à la manifestation intersyndicale des enseignants de la conduite, menée par la branche formation du Conseil National des professionnels de l'Automobile (CNPA¹), qui aura lieu demain à Paris parce que leur démarche est saine et basée sur des revendications légitimes.

La sécurité routière ne peut se brader : confier le futur de cette profession à un ministre de l'économie, qui plus est conseillé par quelques grands patrons, dont un fournisseur d'accès Internet pour qui on voit bien l'intérêt de cette réforme, est-ce bien raisonnable ?

Laissons le CNSR mener à bien à sa mission.

Contacts presse : France Wolf, pour la FFMC : 06 63 43 43 32
Marc Bertrand, pour la FFMC : 01 48 18 12 18
Pascal Wolf, pour l'AFDM : 06.61.48.04.08

¹ <http://www.cnpa-fdc.com>

Fédération Française des Motards en Colère

8 rue Jean Jacques Rousseau, 93100 MONTREUIL – Tel : 01.48.18.03.20
contact@ffmc.fr – www.ffmc.fr